

## **Dennis Bevington, MP Arctique Ouest Chambre des Communes – Projet de loi C-27**

**le 20 novembre, 2012**

Monsieur le Président, je remercie tous ceux qui partagent le point de vue que j'exprime dans mon intervention. Le gouvernement a présenté une mesure hautement complexe, le projet de loi C-27, qui, même s'il affiche le mot « transparence » dans son titre, n'est qu'une énième mesure colonialiste. Voilà ce dont il est question. C'est un projet de loi qui interpelle un tout petit segment de la société, pour qui les Premières Nations ont des problèmes gravissimes au chapitre de l'obligation redditionnelle. La mesure imposerait un système de reddition de comptes tout à fait inadmissible ne répondant aucunement aux besoins des Premières Nations et représentant pour elles un fardeau qui, dans certains cas, les placerait en situation d'infériorité par rapport aux autres Canadiens.

Le projet de loi obligerait les communautés des Premières Nations qui sont encore assujetties à la Loi sur les Indiens à rendre publics, en les affichant durant 10 ans sur Internet, des états financiers qui feraient état de toute somme versée aux chefs ou aux conseillers, de quelque source que ce soit, y compris les frais remboursables, ainsi que des rapports de mission de vérification des états financiers et des sommes versées aux chefs et aux conseils. Pourtant, les membres des bandes peuvent déjà obtenir cette information en soumettant une demande auprès du ministère des Affaires autochtones. Selon ce qu'on nous affirme, on recourt à ce service de 150 à 200 fois par année. J'ignore si ce nombre est stable ou fluctue d'une année à l'autre, mais quoi qu'il en soit, c'est le volume des demandes relatives aux quelque 600 bandes.

Une fois le projet de loi renvoyé au comité, même ceux qui l'appuyaient ont dit qu'il devait être amendé. Un petit nombre de personnes importantes des Premières Nations ont adopté le point de vue du gouvernement et ont dit être en faveur de ce projet de loi. C'est leur choix. Toutefois, globalement, la majorité des membres des Premières Nations comprenaient et admettaient que ce n'était pas la bonne façon de procéder et que ce n'était pas une façon de faire dans une relation de gouvernement à gouvernement. Lorsque le ministre s'est présenté à nous, je lui ai demandé s'il considérait la relation entre le gouvernement du Canada et les conseils de bande au Canada comme une relation de gouvernement à gouvernement. Il était d'accord avec moi. Il a répondu par l'affirmative, d'où l'hypocrisie du projet de loi, qui traiterait les membres des Premières Nations comme s'ils étaient sous la tutelle de l'État.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, un autre gouvernement créé par une loi du Parlement, la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, choisit comment il communique l'information. Même chose pour le Nunavut et le Yukon. Dans ces cas, le gouvernement convient que c'est une relation de gouvernement à gouvernement. Or, il refuse de traiter les Premières Nations comme les autres. L'égalité existe dans notre pays. Nous avons l'égalité comme principe directeur du pays et les conservateurs semblent en faire complètement fi.

Il y a un problème d'hypocrisie aussi parce que, bien franchement, le gouvernement actuel est l'un des plus cachottier de toute l'histoire du Canada. Dans leur classement pour ce qui est de la capacité à obtenir de l'information du gouvernement, les organismes internationaux qui surveillent l'accès à l'information nous ont fait passer du quatrième au 52<sup>e</sup> rang mondial. En ce qui concerne l'information qui est donnée, lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir, l'information censurée représentait en moyenne 15 % de l'information, c'est-à-dire que 15 % de l'information publiée était caviardée. C'est maintenant 47 %. Pourquoi? La nature du gouvernement a-t-elle changé à ce point? La confidentialité est-elle devenue si importante?

Si c'est si important pour les conservateurs, pourquoi insistent-ils pour que les gouvernements des Premières Nations dévoilent tout à tout le pays sur un site Web, à la vue de tous les pinailleurs du pays. Quiconque a une dent contre les Premières Nations pourrait aller fouiller sur le site dans l'espoir de débusquer quelque information croustillante. Voilà ce que le gouvernement veut faire aux Premières Nations. C'est ce qu'il fait avec ce projet de loi. Quelle honte.

Le gouvernement aurait pu, au moyen d'incitatifs, permettre aux Premières Nations d'élaborer leur propre système d'information. Beaucoup l'ont fait. Des représentants de nombreuses communautés autochtones se sont présentés devant nous pour nous dire: « Voici ce que nous avons fait. Voici comment nous divulguons nos renseignements. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Nous l'avons fait tout seuls. »

Que fait le gouvernement? Il impose ce qu'il veut à tout le monde. Comment peut-on parler de relations entre deux gouvernements? Il devrait avoir honte. Il devrait avoir honte de ne pas traiter les Premières Nations avec respect. C'est le problème du Canada depuis un siècle. Je pensais qu'on essayait de s'en sortir et de traiter les Premières Nations avec un peu plus de respect. Après avoir signé des traités avec elles et s'être emparés de leurs terres, quand allons-nous les traiter avec respect?

Parlons un peu du gouvernement conservateur, parce que le projet de loi va être adopté et que nous allons nous retrouver dans une situation où les Premières Nations devront attendre trois ans pour que tout soit réglé. À l'heure actuelle, le gouvernement s'est très mal comporté en ce qui concerne la reddition de comptes et la transparence.

L'une des premières choses qu'il a faites a été de créer le poste de directeur parlementaire du budget, disant que cela rendrait le gouvernement plus responsable. Depuis, il a refusé de communiquer de l'information, retardé la publication de renseignements et rabaissé le directeur parlementaire du budget. Récemment, ce dernier a dû menacer de faire appel aux tribunaux pour obtenir les renseignements dont il a besoin pour fournir aux parlementaires les données qu'il leur faut pour examiner adéquatement les budgets conservateurs et d'autres états financiers. Le gouvernement fédéral est un gouvernement public, ouvert à tous les citoyens du pays, contrairement aux gouvernements des Premières Nations, qui se rapportent à des groupes particuliers. Un gouvernement public a l'obligation de divulguer l'information à tout le monde.

Au chapitre de l'environnement, le gouvernement conservateur a arrêté les recherches sur les changements climatiques, fermé la Région des lacs expérimentaux et les centres de recherche sur l'Arctique et empêché les scientifiques de parler en public. Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce que les conservateurs veulent nous cacher au sujet de la recherche scientifique? Quelles sont les données qu'ils estiment que nous ne devrions pas connaître?

Nous presserons peut-être les conservateurs de répondre à cette question lors de la prochaine campagne électorale, c'est-à-dire lorsque les Canadiens pourront vraiment décider quels renseignements ils désirent avoir. Pensons au rapport sur les F-35 produit par le vérificateur général et à la façon dont ce rapport a été traité. Dans son premier rapport produit en qualité de vérificateur général, Michael Ferguson a affirmé que le ministère de la Défense nationale avait tout misé sur les avions de chasse F-35 sans tenir de processus concurrentiel équitable, sans avoir de certitude quant au prix final de l'appareil et sans obtenir de garantie que les F-35 pourraient remplacer la flotte actuelle de CF-18 d'ici la fin de la décennie. Le vérificateur général a par la suite affirmé que les ministères fédéraux exerçaient leurs activités en vase clos, sans coordination.

Qu'a fait le gouvernement? Il a tout d'abord affirmé que le vérificateur général n'avait pas les bons renseignements, alors qu'il avait d'abord refusé de transmettre à M. Ferguson les renseignements que ce dernier avait demandés. Le gouvernement a ensuite essayé d'interrompre les travaux du comité qui se penchait sur ce gâchis. Enfin, le gouvernement conservateur a tenté une autre fois de cacher la vérité en retardant la publication du rapport du Comité des comptes publics qui portait sur ce fiasco. Ces actions ne témoignent pas d'un gouvernement qui appuie la reddition de comptes et la transparence.

Je pourrais continuer de parler pendant bien longtemps des manquements du gouvernement en matière de reddition de comptes et de transparence. Les Canadiens aimeraient probablement entendre tout ce que nous avons à dire à ce sujet. Je pourrais parler des appels automatisés, des répercussions liées aux compressions dans les transferts aux provinces dans le domaine de la santé, du coût du programme idéologique d'incarcération ou des stratagèmes de financement électoral, mais j'y passerais toute la journée, et je ne dispose que de 30 secondes.

Quelle hypocrisie de la part des conservateurs d'affirmer que la priorité absolue des membres des Premières Nations, dont bon nombre vivent dans une pauvreté rappelant celle du tiers monde, doit être l'amélioration de la reddition de comptes.